



Elève présentant des difficultés scolaires

Elève malade

Si on ne connaît pas l'origine des difficultés : entreprendre une démarche diagnostique (faire des bilans)

Troubles spécifiques des apprentissages (enfants « dys ») : difficultés scolaires durables

Qui ?	<p>Elève déjà connu de la MDPH OU des bilans ont été faits et les troubles constatés</p>	<p>Les difficultés sont durables (bilans) ET l'élève n'a pas besoin de compensations</p>	<p>Les difficultés sont passagères</p>	
Besoins	<p>L'élève a besoin de compensation MDPH : (AEEH, orientation CLIS/ULIS, orientation médico-sociale, financement de matériel (informatique), aide humaine (AVS ou AESH) ... ET d'aménagements et d'adaptations pédagogiques</p>	<p>L'élève n'a pas besoin de compensation MDPH ET a besoin d'aménagements et d'adaptations pédagogiques</p>	<p>L'élève a besoin de soutien pour maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun</p>	<p>L'élève a besoin d'un aménagement en raison d'un trouble de santé invalidant</p>
Plan	<p>PPS Projet personnalisé de Scolarisation</p>	<p>PAP Plan d'accompagnement personnalisé</p>	<p>PPRE Projet Personnalisé de réussite éducative</p>	<p>PAI Plan d'Accueil Individualisé</p>
Où ?	<p>MDPH </p>	<p>Établissement </p>		<p>scolaire</p>